Editorial : vous avez dit concertation ?

Jean-Paul Guittet

Le 1er avril, le ministre délégué à la santé, Philippe DOUSTE-BLAZY chargeait son ami, Philippe CLERY-MELIN d'une mission sur les processus alternatifs à l'hospitalisation psychiatrique en précisant «tant dans le domaine public que privé», fin novembre, ce chargé de mission nous demande notre avis «le plus rapidement possible», son rapport d'orientation devant être remis en janvier 95. Il paraît qu'il s'agit de concertation !

En 95 les RMO psychiatriques arrivent : le rapport est noté «confidentiel», mais il est clair que notre liberté professionnelle risque d'être gravement compromise : limitation arbitraire du temps de prescription des hypnotiques et des anxiolytiques, «mise en route du traitement et suivis des malades pouvant être réalisés dans la plupart des cas dans le cadre de la médecine générale»... Quelle élégante façon de résoudre la future pénurie de psychiatres !

Certains psychiatres du groupe «validation lecture» avaient moins de 4 jours pour étudier un dossier de 180 pages ! Ces parodies de concertations sont des atteintes à notre profession et au fonctionnement de la démocratie.

Bien qu'adhérents à la CSMF, nous dénoncions l'aspect comptable de la maîtrise soi-disant médicalisée des dépenses de santé dans la motion de notre Assemblée Générale 93. Le mois dernier, le docteur MAFFIOLI, président de la CSMF, faisait amèrement le même constat !

Aujourd'hui le livre blanc de R. SOUBIE, culpabilise patients et praticiens, des menaces pèsent sur la protection sociale servant d'alibis à l'immobilisme actuel voire à la régression de demain.

Les présidents de la CSMF et de l'U.ME.SPE. nous promettent de nous soutenir pour affirmer dans les négociations conventionnelles que la psychiatrie libérale est une profession sinistrée. Nous continuerons fermement notre action pour la reconnaissance et la revalorisation de notre profession. Vous avez été nombreux à nous répondre pour nous y encourager. Mais dans le contexte politique incertain quand la solidarité risque de devenir une valeur dépassée, il convient pour nous d'affirmer haut et fort l'importance de notre existence et de notre travail auprès de tous.

Se syndiquer n'est plus un choix mais une nécessité. Notre liberté en dépend.

Jean-Paul GUITTET